

Isabelle Staffalo.

Considérons la phrase suivante.

« Les hommes offraient des bijoux *à leurs femmes* ».

Comment faut-il désigner la fonction du groupe en italique dans cette phrase? Est-ce un complément d'objet indirect du verbe offrir? Un complément d'attribution de ce même verbe?

Jean-Louis Thévenet.

Mieux vaut parler de *complément d'objet indirect*.

Il faut admettre qu'un verbe puisse avoir plusieurs compléments d'objet

- soit directs
- soit indirects, lorsqu'il y a une proposition.

Dans notre exemple il y en a deux, celui qui nous intéresse et un autre, direct, que nous soulignons.

« Les hommes offraient des bijoux *à leurs femmes* ».

La langue anglaise admet plusieurs compléments d'objets directs :

« they gave *him* a book », dont la forme passive est : « *he* was given a book ».

La langue française est moins souple, mais l'analyse doit faire abstraction de l'absence ou de la présence d'un autre complément d'objet, direct ou indirect.

« Je donne _ *à une œuvre caritative* ».

« Je donne mon salaire *à des œuvres* ».

« Je parle de mes vacances *à mon voisin*. »

On peut admettre les appellations de *complément d'objet second* et de *complément d'attribution*. Cependant, d'une part il peut ne pas y avoir de complément d'objet premier, d'autre part mieux vaut réduire le nombre de fonctions, se limitant aux huit qui suivent, dont six viennent des cas du latin.

- sujet
- apostrophe
- complément d'objet direct
- complément de nom (ou d'adjectif)
- complément d'objet indirect
- complément circonstanciel
- complément d'agent
- attribut.

La pédagogie doit être simple pour être efficace.

Alain Talé.

J'ai fini par enseigner qu'un verbe qui avait deux constructions, l'une directe, l'autre indirecte, comme dans

« je donne un livre à Paul »,
avait un *complément d'objet direct* (un livre) et un *complément d'objet second* (à Paul) ; ils sont déplaçables contrairement à ce qu'on dit parfois :

« je donne à Paul un livre. »

S'il n'a pas de complément d'objet direct possible, comme pour

« je me sers *d'un marteau* »,
« je me souviens *de ma leçon* »,

le verbe a alors un *complément d'objet indirect*.

Il faut cependant prêter attention aux verbes qui changent de sens --- pour lesquels la traduction dans d'autres langues aurait une structure différente.

« je me sers *d'un marteau* » : *complément d'objet indirect* ;
« le garçon sert un verre *au client* » : *compléments d'objet direct et second* ;
« ces phrases servent *d'exemples* » : *attribut du sujet*.

Mais j'avais appris auparavant (du temps où j'étais élève) à parler de *complément d'attribution*, cela avant l'invention du *complément d'objet second*. J'ai toujours signalé à mes élèves cette autre appellation qu'ils avaient eux-mêmes parfois rencontrée; évidemment, j'acceptais les deux.

L'essentiel est de raisonner juste et non d'employer le dernier terme à la mode. A un moment, certains manuels mettaient tout cela dans le même sac sous l'appellation GN2, le GN1 étant alors le GNS actuel. On trouvait aussi un CO2, histoire de faire scientifique avec ces sigles, histoire aussi de confondre avec notre actuellement si illustre gaz à effet de serre. Maintenant, je suis à la retraite après avoir clandestinement fait de la *grammaire cloisonnée* jusqu'au bout et m'être fait descendre la dernière année par mon dernier inspecteur pour ça --- il paraît maintenant qu'on peut, et même qu'on devrait.

Bien sûr, ces deux compléments désignent la même chose; si à l'époque de ce changement, j'avais trouvé une utilité au complément d'objet second, c'est que dans

« j'enlève son livre à Paul »,

on aurait pu se sentir tenté de parler de complément « d'enlèvement »; dans d'autres cas, on n'attribue, ni on n'enlève :

« j'explique le sujet à Paul ».

Dans d'autres encore, comme le dernier cité par Jean-Louis Thévenet, on rencontre deux compléments indirects :

« je parle de ce livre à Paul ».

Qu'est-ce qui empêche de dire que « à Paul » est un complément d'objet second suivant un complément d'objet indirect ? Dans

« je prive Paul de son livre »,

« je gratifie Pierre d'une bonne note »,

on sent bien que les questions « à qui, à quoi » ne suffisent pas et qu'il s'agit bien d'un deuxième complément d'objet, mais indirect au sens où il est introduit par une préposition.

Cela étant, les changements constants de terminologie me paraissent nocifs et futiles, sauf au niveau universitaire. On trouvera toujours une raison de critiquer un terme usuel parce qu'il est trop abstrait, ou porte à confusion : le risque officiel invoqué lors de la suppression du complément d'attribution était la confusion possible avec l'attribut ! On se demande surtout si le but n'est pas de casser le lien entre générations, de faire passer parents, grands-parents, vieux instituteurs ou vieux professeurs pour des crétins s'ils ne maîtrisent pas le dernier jargon : voir les sempiternelles conditions d'énonciation du discours et le schéma narratif ressassés du CE1 jusqu'au baccalauréat sans aucun profit.

Catherine Mary.

Dans mon CM2, je parle aussi bien de *complément d'objet second* que de *complément d'attribution*. Certaines grammaires ne font pas la différence avec le complément d'objet indirect et c'est bien dommage ! Dans

« j'obéis à ma mère »,

il s'agit d'un complément d'objet indirect le verbe, intransitif, ne pourra jamais accepter de complément d'objet direct, contrairement à celui de la phrase d'Isabelle Staffalo.

Jean-Pierre Ferrier.

Si vous permettez qu'un béotien se mêle à votre débat, j'ai quelques questions à poser aux grammairiens. Je précise que ne vise pas une réforme de plus, mais que je cherche à clarifier les arguments des uns et des autres.

Dans un premier temps, j'ai envie de reprendre l'argumentaire de Jean-Louis Thévenet, en allant plus loin dans le sens de la simplification. La fonction d'apostrophe (rare) et celle d'attribut (bien particulière) étant mises de côté, je conserverais les fonctions suivantes :

- sujet,
- complément d'objet,
- complément de nom,
- complément d'agent ou de circonstance.

Pourquoi distinguer des compléments directs et indirects, puisque la différence va de soi ?

Dans un second temps, je m'interroge, naïvement. La langue française a perdu ses cas, même le cas régime, mais certains feront du latin ou du grec ; d'autres apprendront l'une des grandes langues européennes que sont les langues allemande et russe. Il y a quatre cas commun entre ces langues, qui sont :

- nominatif (Nominativ),
- accusatif (Akkusativ),
- génitif (Genitiv),
- datif (Dativ).

Ensuite, pour l'agent et la circonstance, on diverge. Cela plaiderait pour l'ajout d'une fonction à ma liste précédente :

- sujet,
- complément d'objet (direct),

- complément de nom,
- complément d'attribution,
- autre complément du verbe, à préciser.

Par ailleurs, nous avons un reste de déclinaison avec le pronom personnel. C'est, par exemple, le cas avec la troisième personne du singulier :

il,
le,
lui,
en, y (au neutre).

D'abord « il » est simplement un nominatif et « le » un accusatif. Ensuite le génitif est remplacé par l'adjectif. Mais le datif est bien là, avec un « lui » sans préposition :

« il le *lui* donne (à Paul) ».

L'enlèvement, la destination sont encore une attribution :

« il le *lui* enlève (à Paul) »,
« il le *lui* explique (toujours à Paul) ».

C'est à distinguer de :

« il y va (à l'école) »,
« il parle *de lui* (de Paul) »,
« il *en* parle (de ce livre) »,
« il l'*en* gratifie (d'une bonne note) »,
« il s'*en* est servi (du marteau) ».

Maintenant, dans les derniers cas, est-il obligatoire de penser en termes de complément d'objet d'un autre type? Peut-on classer « de lui » comme « à propos de lui », donc du côté des autres compléments ?

Ici j'ai un doute sur ce qu'est exactement une *fonction grammaticale*. Je comprends assez bien les fonctions qui sont plus ou moins le sujet, l'attribut, l'objet, le possesseur, le bénéficiaire, l'agent et la circonstance au sens large. Ces fonctions existent indépendamment de toute syntaxe, de l'usage ou non d'une préposition, du cas précis à appliquer dans les langues à déclinaison.

Ai-je raison de penser que la fonction grammaticale est une notion d'ordre sémantique, mais qu'elle doit éclairer le bon usage syntaxique ? Quelles sont, à cet égard, les fonctions qu'il faut absolument distinguer dans la langue française ?

Une fois de plus, je mets de côté l'apostrophe et l'attribut. Il faut absolument identifier

- le sujet et le complément d'objet (direct), parce que la forme passive les échange,
- le complément de nom, échangeable avec un adjectif.

Et au-delà ? Il y a tout le reste.

Dans ce grand ensemble, il y a, malgré tout, le complément d'attribution. Je n'ai trouvé d'application que pour les pronoms, mais c'est déjà important. Selon Yvonne Cloarec, la méconnaissance des pronoms, la confusion avec les articles, est la première difficulté dans l'apprentissage de la langue anglaise.

Il y a aussi un autre complément d'objet. On peut dire « il s'est servi d'un marteau », mais jamais « il s'est servi avec un marteau ». Même si le marteau est l'agent, il a une place particulière avec le verbe pronominal. Il faut faire la distinction avec « il s'est servi dans la caisse ». A la rigueur,

on pourrait dire « il a beaucoup parlé à propos de cette ténébreuse affaire » ; mais le sens ne serait pas exactement le même que s'il avait beaucoup parlé « de cette ténébreuse affaire ». Par ailleurs l'usage du pronom « en » est lié à ce complément, alors que « y » remplace un complément de lieu et qu'il n'y a pas de pronom pour les autres compléments d'agent ou de circonstance.

On notera que cette catégorie particulière de complément est spécifique à la langue française. L'absence ici de support sémantique rend difficile la traduction dans d'autres langues.

Cela introduit, malgré tout, le complément d'objet indirect ; on retrouve ainsi la liste de Jean-Louis Thévenet, mais s'est allongée d'une unité. Est-ce si grave si l'on met dans la balance la compatibilité avec les langues à déclinaison ?

Alain Talé.

J'ai toujours pensé que la syntaxe --- une fois acquise la construction des phrases en français, ce qui est de moins en moins à la mode --- nous aidait surtout pour l'étude des langues. Par exemple, aidant un jeune voisin en allemand de troisième, je constate que son manuel évoque tous les types de subordonnées que l'on étudiait jadis, dès le CM2, sous l'appellation « analyse logique » ; il évoque le *datif*, où l'on retrouve notre problème lié à l'attribution, puisque le mot vient du verbe latin *dare*, signifiant donner, sachant aussi qu'en allemand, comme en grec ou en latin, le datif ne sert pas qu'à cela ; ce manuel évoque aussi, forcément, les fonctions du pronom relatif, puisque ce dernier, comme en latin et grec --- je ne connais pas le russe --- se décline ; il évoque la traduction des temps français et leurs équivalents anglais. J'ai moi-même un vieux manuel d'anglais seconde langue de quatrième (Laffay et Kerst de 1964) où le rapprochement est constamment fait entre français, allemand, et anglais.

Malheureusement, notre élève en allemand bute à chaque page, parce qu'il sait à peine ce qu'est un pronom, qu'il ignore temps et modes en français, connaît à peine la nature --- pardon la classe grammaticale maintenant --- des mots et encore moins les fonctions ... Qu'on lui parle de complément d'objet second ou de complément d'attribution le laisse songeur ; il a un vague souvenir antédiluvien quand il entend « attribution », mais il ne sait plus. C'est normal ; il n'a quasiment fait que la fameuse « grammaire de texte », a passé des mois chaque année sur les modalisateurs, le point de vue interne ou externe, les conditions d'énonciation du discours --- ce qui fait du reste que la notion de « discours indirect » en anglais ou allemand le laisse pantois ...

Bref, avant de se demander s'il faut changer les termes de grammaire, supprimer ou non tel ou tel complément, même s'ils existent dans les manuels de langues et plus trop dans ceux de français, je répète qu'il faut --- sauf si on veut en faire une spécialité personnelle --- se garder des changements incessants de termes. Bien sûr, ce ne sont que des noms qu'on donne à certains des compléments les plus courants, mais on n'en a jamais fait le tour et tout nommer dans certains cas particuliers devient impossible ou ridicule ; on peut fabriquer à la pelle des compléments de destination, d'intérêt, de partie ; ça ne sert à rien. J'ai toujours dit à mes élèves qu'on pouvait dénombrer sept propositions subordonnées circonstancielles, mais que, pour les compléments circonstanciels, c'était presque sans limites. En gros, pour éviter les embrouilles, je ne leur donnais pas à analyser tel bout de gallicisme où l'analyse devenait absurde.

Par ailleurs, pour l'école élémentaire, il me semble peu productif de se poser des questions existentielles comme la nature sémantique ou syntaxique de la fonction grammaticale.

Restons plus pratiques. Ce qui nous intéresse, surtout si nous pensons aux enfants, c'est bien que les phrases aient un sens, et que les élèves réfléchissent sur le sens et non sur une phrase comme structure abstraite. Il m'a toujours paru que la grammaire, comme les diverses formes d'analyses, logique et grammaticale, demandait une réflexion sur le sens des mots et le sens de leur place dans une phrase. Au fond, trouver la fonction d'un mot, c'est répondre à la question : quel rôle ce mot joue-t-il dans la phrase, pour en compléter le sens?

Par exemple, je ne dirai pas que les deux phrases

« j'ai acheté un bretzel à *ma boulangerie* »

et

« j'ai acheté un bretzel à *mon épouse* »

partagent, en français, la même construction. Elles partagent la même préposition « à », c'est tout. Tout simplement, cette préposition a des sens différents en français. De même, pour les deux phrases

« j'ai pris un crédit *pour quinze ans* »

et

« je prends un crédit *pour nourrir ma famille* »,

on ne trouve pas, à mon avis, la même construction.

Reprenons la série du bretzel, en la complétant, comme suit :

« j'ai acheté un bretzel à *ma boulangerie* »,

« j'ai acheté un bretzel à *ma boulangère* »,

« j'ai acheté un bretzel à *mon épouse* ».

Pour la première, où la préposition « à » introduit un complément de lieu, en allemand j'utiliserai une préposition ; pour la seconde, ce sera un datif, avec éventuellement la particule « ab » devant le verbe « kaufen » pour éviter la confusion avec la troisième, où l'achat est fait « à l'intention de mon épouse » ou « pour le petit déjeuner de mon épouse ». Il n'est donc pas inutile donc de faire la différence en français, même si c'est peut-être plus simple en anglais, langue qui présente d'autres difficultés ailleurs.

Mais là, on rentre dans les nuances de chaque langue; un autre voisin, que j'aidais cette fois en anglais, toujours en troisième, pour une petite rédaction, voulait dire « au bout de la route ». Il a d'abord cherché « au » dans le dictionnaire et je lui ai expliqué pourquoi il n'avait aucune chance de résultat, puis « bout » et j'ai dû lui signaler que le bout du chemin et un bout de pain, c'était différent, avant de lui faire remarquer qu'il avait vu le mot « end » dans biens des films ...

Je pense qu'il faut, surtout en primaire, mais aussi en collège, ne pas supprimer toutes les distinctions, mais ne pas non plus chercher le détail extrême. Il faut prendre « à l'intention de sa femme » comme une expression ; on ne va pas traduire « à », puis « l'intention », puis « de ». Je disais alors à mes élèves qu'ils pouvaient considérer « à l'intention de » comme une locution prépositive. Mais j'évitais surtout ce genre de cas sauf pour leur montrer les limites de la grammaire ; on ne peut tout nommer, mais cela ne servirait plus à grand chose ; quand on en est à ce genre de questions, c'est qu'on a compris --- on le savait davantage quand thèmes et versions n'étaient pas prohibés --- que chaque langue à ses nuances, ses expressions préférées. Disons que

je trouve suffisant qu'un élève sache distinguer « puni pour meurtre », « partir pour Paris », « lire pour s'instruire », « partir pour deux jours » et sache ainsi distinguer cause, lieu, but, temps derrière le même mot.

Disons que, peut-être passéiste et vieillissant, je trouve que certaines grammaires des années 60-65 (par exemple Hamon chez Hachette) étaient à la fois simples et complètes, les élèves y évoluaient assez aisément; depuis que les faiseurs de nouvelles grammaires ont sévi, la contradiction et le flou se sont installés chez élèves et professeurs, avec pour résultat une ignorance qui rend l'apprentissage d'une langue très difficile.

Mais pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué, ce qui pourrait être la devise de l'Education nationale depuis des dizaines d'années qu'elle a cherché à détruire « le savoir bourgeois » et n'a réussi qu'à empêcher le petit peuple d'y accéder?

Jean-Pierre Ferrier (suite).

J'ai l'impression d'avoir toutes les réponses.

Maintenant, sur le site du GRIP, on trouve un texte sur la nomenclature grammaticale. Les fonctions du nom et du pronom sont les suivantes, en développant complètement :

- Sujet.
- Complément d'objet direct.
- Complément d'objet indirect.
- Complément d'attribution.
- Complément d'agent (du verbe à la voix passive).
- Complément du nom.
- Complément de l'adjectif (qualificatif).
- Complément circonstanciel.
- Attribut (du sujet ou du complément d'objet direct).
- Apposition (à un nom ou à un pronom).

Cette liste, dont j'ai la chance de ne pas connaître l'auteur, me semble convaincante, compte tenu de nos discussions. L'apostrophe y est remplacée par l'apposition, plus fréquente. Le complément d'agent est identifié. Maintenant les compléments du nom et de l'adjectif laissent beaucoup de liberté.

La nomenclature du GRIP fait état d'une hésitation entre complément d'attribution et complément d'objet second. En revanche, rien n'est expliqué, contrairement à ce qu'Alain Talé a tenté de faire pour nous ; or le rôle de Trans-Maître n'est pas seulement de donner des recettes, mais surtout d'en expliquer le pourquoi, ce qui permet une marge d'adaptation, d'interprétation.

Jean-Louis Thévenet.

La classification précédente est défendable, mais, encore une fois, plus la présentation des fonctions grammaticales sera simple, plus les élèves auront de chances de s'y retrouver. Les

lacunes sont aujourd'hui telles que le mieux peut être l'ennemi du bien. Trop exiger des élèves, c'est prendre le risque de les voir tout confondre.

On peut retenir cinq fonctions grammaticales principales.

1. Sujet.
2. Attribut.
3. Complément d'objet direct ou indirect.
4. Complément du nom ou de l'adjectif.
5. Complément d'agent ou de circonstance.

Le sujet et l'attribut mis à part, on aura donc les compléments rattachés au verbe (dits d'objet), les compléments rattachés à un nom ou un adjectif et les compléments rattachés à la proposition dans son ensemble. Dans chacun des cas, la distinction sera soit facile, soit secondaire; le complément sera direct ou indirect suivant qu'il y a ou non une préposition ; enfin distinguer l'agent et la circonstance n'est pas essentiel.

Si les élèves maîtrisent bien ces cinq fonctions et sont capables de reconnaître la nature des mots, bien des difficultés seront déjà réglées, aussi bien en vue de la rédaction française que dans la perspective de l'enseignement des langues étrangères.

Cela étant, rien n'interdit de parler, à l'occasion, de fonctions plus occasionnelles, ni d'expliquer certaines nuances entre compléments d'objet indirects, pouvant avoir ou non une incidence sur la syntaxe.

Il ne faut pas exagérer non plus l'incidence de l'apprentissage éventuel de langues à déclinaison sur l'enseignement de la grammaire française. C'est sans doute malheureux, mais cela fait longtemps que les langues anciennes n'ont plus guère de succès en France. Quant à la langue allemande, son enseignement à beaucoup reculé également. La seule chose que l'on pourrait retenir de la comparaison avec les autres langues européennes, mortes ou vivantes, serait de ne pas pousser trop loin la finesse de l'analyse grammaticale. On en revient à mon souci de réalisme pédagogique et cela rejoint aussi l'opinion d'Alain Talé.